

SANTÉ
AU TRAVAIL

AISMT13

prévenir
les risques
professionnels

MEMBRE DE

présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSICA

Rapport annuel d'activité 2025



Synthèse du rapport.

Édito.



Hervé de VEYRAC
Président de l'AISMT13

À l'heure du bilan de l'année 2025, nous nous réjouissons que notre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises ait poursuivi efficacement sa mission première : accompagner durablement les entreprises adhérentes et préserver la santé des travailleurs de nos secteurs dans les Bouches-du-Rhône.

Cette année n'a pourtant pas été un long fleuve tranquille : elle aura été marquée par les incertitudes budgétaires sur le plan national, ainsi que par l'émergence, favorisée par le développement de l'IA, de nouveaux acteurs entièrement digitalisés.

Dans ce contexte, notre Service s'est efforcé de valoriser auprès des décideurs le nombre et la qualité des actions engagées. Ces actions témoignent en effet de notre capacité collective à conjuguer prévention, proximité et expertise dans l'accompagnement, tout en intégrant les évolutions réglementaires et organisationnelles de notre secteur.

En ce début d'année 2026, nous souhaitons poursuivre cette trajectoire en consolidant nos fondamentaux :

- Accompagner les entreprises dans la prévention des risques professionnels ;
- Suivre l'état de santé des travailleurs ;
- Œuvrer pour le maintien en emploi durable des salariés.

Pour cela, nous nous appuyons sur une dynamique de gouvernance responsable et partagée, sur l'expertise de nos collaborateurs, professionnels de santé experts, et sur la confiance renouvelée de nos adhérents.

C'est donc avec engagement et détermination que nous abordons cette nouvelle année, fidèles à nos valeurs et à notre responsabilité sociétale.

“

Nous continuerons à placer l'expertise et la coopération au cœur de nos priorités, afin d'accompagner durablement nos adhérents et leurs salariés, tout en restant fidèles à nos valeurs [...].



Isabelle HOCHART
Directrice de l'AISMT13

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue et par la poursuite de transformations structurantes pour notre SPSTI. Les équipes ont su répondre avec professionnalisme aux besoins croissants des entreprises adhérentes et des salariés suivis, tout en renforçant les actions de prévention primaire et l'accompagnement des parcours professionnels pour favoriser le maintien en emploi.

Le bilan de cette année met en évidence la capacité d'adaptation de nos organisations aux évolutions réglementaires (nombreuses cette année encore !) et la montée en compétence continue de nos collaborateurs dans un contexte d'évolution technologique rapide.

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité de cette dynamique, avec l'ambition de renforcer la lisibilité de notre offre, d'optimiser nos processus et de poursuivre la modernisation de nos outils.

Nous continuerons à placer l'expertise et la coopération au cœur de nos priorités, afin d'accompagner durablement nos adhérents et leurs salariés, tout en restant fidèles à nos valeurs : solidaires et engagés, pro et proches, fiers et utiles.

Projet de service

2023-2028.

- 1** Besoins règlementaires : **suivi individuel** et conseils auprès de l'employeur
- 2** Prévention des **Risques Psychosociaux (RPS)** en faveur d'une promotion de la **Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)**
- 3** **Risques émergents** : défis d'aujourd'hui et de demain
Perturbateurs endocriniens - Lumière bleue - Nanomatériaux - Champs électromagnétiques - Risque biologique - Intelligence artificielle - Réalité virtuelle - Voice picking - Sédentarité
- 4** Travailleurs **intérimaires** : améliorer le suivi individuel en santé et sécurité au travail
- 5** Prévention de la **Désinsertion Professionnelle (PDP)**
- 6** Prévention des **Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)**
- 7** Favoriser l'accompagnement des TPE-PME à la prévention du **risque chimique**

Faits marquants

en 2025.



Le 21 octobre 2025, l'AIMSMT13 obtient la certification AFNOR SPEC 2217 - niveau 1.

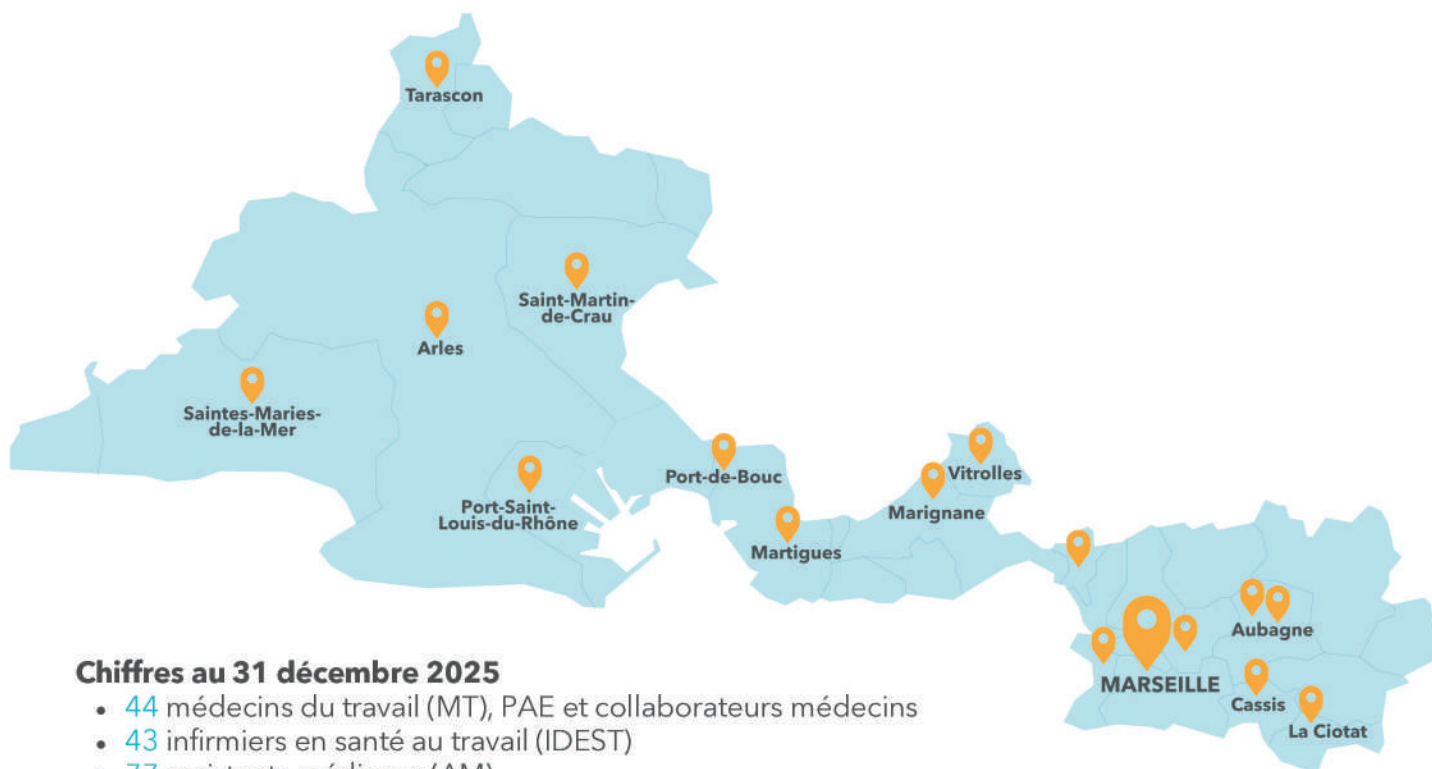
Un gage de qualité et d'engagement dans le cadre de notre politique d'amélioration continue autour de 3 axes principaux : le suivi individuel, la prévention des risques professionnels et la prévention de la désinsertion professionnelle.

L'année 2025 a également été rythmée par nos actions de santé et de prévention, ainsi que par la mise en place de nouveaux partenariats. Comme chaque année, elle a aussi été ponctuée par la participation aux événements structurants de notre profession.

Nos équipes

au cœur du territoire des Bouches-du-Rhône.

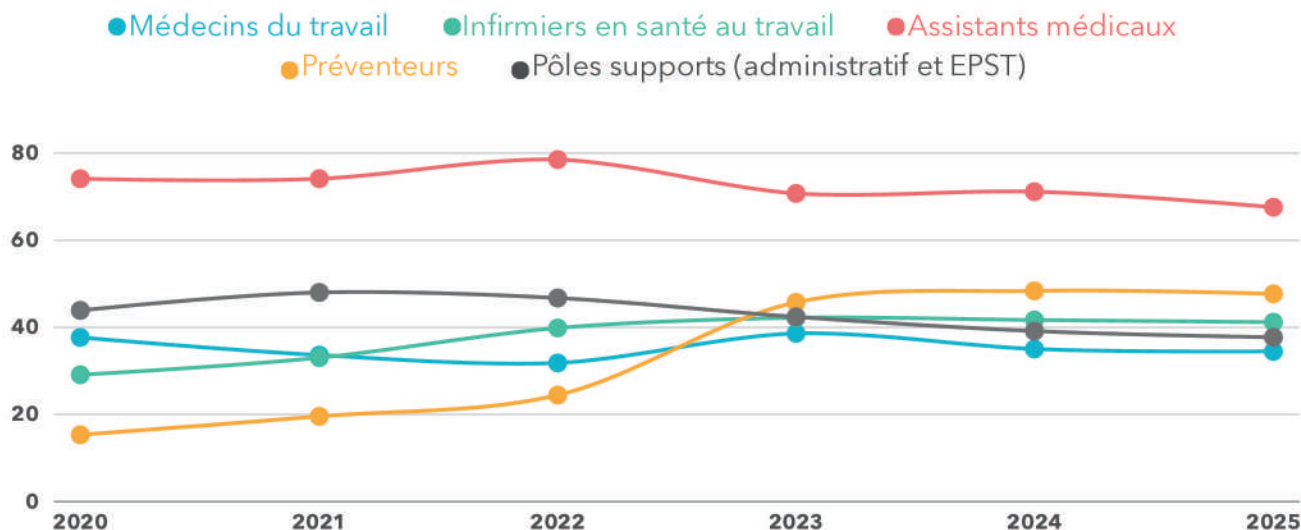
23 centres - dont 1 CPDP - et 1 centre mobile : proximité, professionnalisme et adaptabilité sont les trois fils qui tissent un lien privilégié et durable avec nos adhérents



Chiffres au 31 décembre 2025

- 44 médecins du travail (MT), PAE et collaborateurs médecins
- 43 infirmiers en santé au travail (IDEST)
- 77 assistants médicaux (AM)
- 51 préventeurs (conseillers et intervenants en prévention des risques professionnels, experts de la Cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle - CPDP)
- Pôle support administratif : 32
- Pôle support des équipes pluridisciplinaires en santé au travail (EPST) : 9

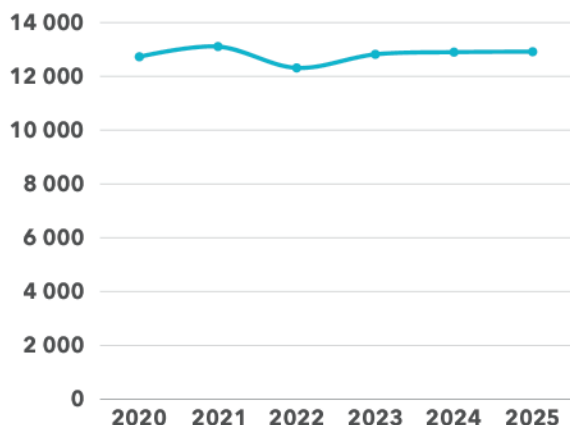
Évolution des effectifs entre 2020 et 2025



Nos adhérents

Évolutions du nombre d'adhérents et de salariés suivis à l' AISMT13.

Nombre d'entreprises adhérentes



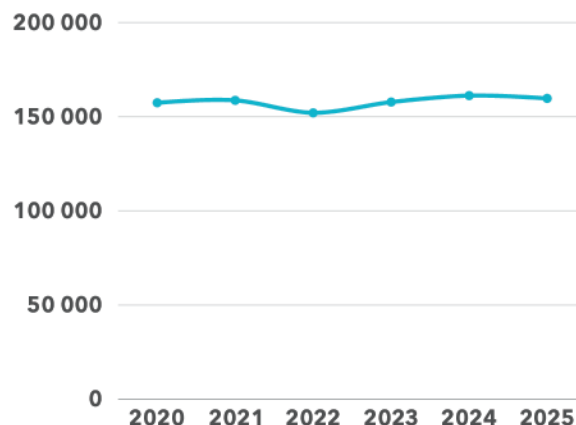
Le nombre d'adhérents à l' AISMT13 est stable depuis 2020.

En 2025, on dénombre **12 916 entreprises adhérentes** : 12 877 entreprises adhérentes du secteur privé, dont 113 agences d'intérim et 39 entreprises du secteur public.

Pour comparaison :

- 2024 : 12 900
- 2023 : 12 820
- 2022 : 12 315
- 2021 : 13 108
- 2020 : 12 728

Nombre de salariés suivis



Le nombre de salariés suivis demeure également stable depuis 2020.

En 2025, on dénombre **159 718 salariés suivis**, dont 722 intermittents du spectacle, 2 703 salariés intérimaires, 1 946 saisonniers et 9 260 apprentis.

Pour comparaison :

- 2024 : 161 206
- 2023 : 157 772
- 2022 : 152 052
- 2021 : 158 689
- 2020 : 157 411



1 391

Nombre de **nouveaux adhérents** en 2025, représentant

6199

 salariés.

NOTRE OFFRE SOCLE

Prévention des risques professionnels.

9 779 actions de prévention
des risques professionnels réalisées en 2025.



9 347 entreprises adhérentes
accompagnées dans leur démarche,
soit **97 212** salariés.

Actions en milieu de travail | Compétences pluridisciplinaires et expertises déployées

- 834 actions d'information des salariés
- 236 actions liées au risque chimique
- 210 actions liées au maintien en emploi
- 39 actions de conseil et sensibilisation en santé publique
- 2 547 contacts avec les employeurs (rendez-vous, conseils...)
- 1 018 actions liées au Document Unique (DUERP)
- 153 actions de prévention des risques psychosociaux
- 207 conseils, études et sensibilisations ergonomie
- 28 mesures et conseils sur la qualité de l'air ambiant
- 8 métrologies « vibrations »
- 98 actions autour du bruit
- 34 actions sur l'ambiance lumineuse
- 31 sensibilisations et conseils autour du risque routier
- 235 participations aux CSE et CSSCT
- 1 894 études de postes
- 2 248 créations et mises à jour des FE
- 45 accompagnements d'événements graves



Actions de prévention primaire (APP)

+7%
par rapport à 2024

Rappel de la réglementation :
1 APP tous les 4 ans par adhérent,
ce qui correspond à un objectif annuel
de réalisation auprès de 25 % des
entreprises adhérentes.

Actions de prévention collectives (intra et inter-entreprises)

61
ateliers et webinaires en 2025
(dont 9 Présanse Paca-Corse)

+ 27%
d'inscrits par rapport à 2024

 **96%**
de satisfaction globale

Suivi individuel

de l'état de santé des travailleurs.

80 676 suivis
et examens médicaux en 2025
dont 2 029 suivis particuliers INB
(Installation Nucléaire de Base)

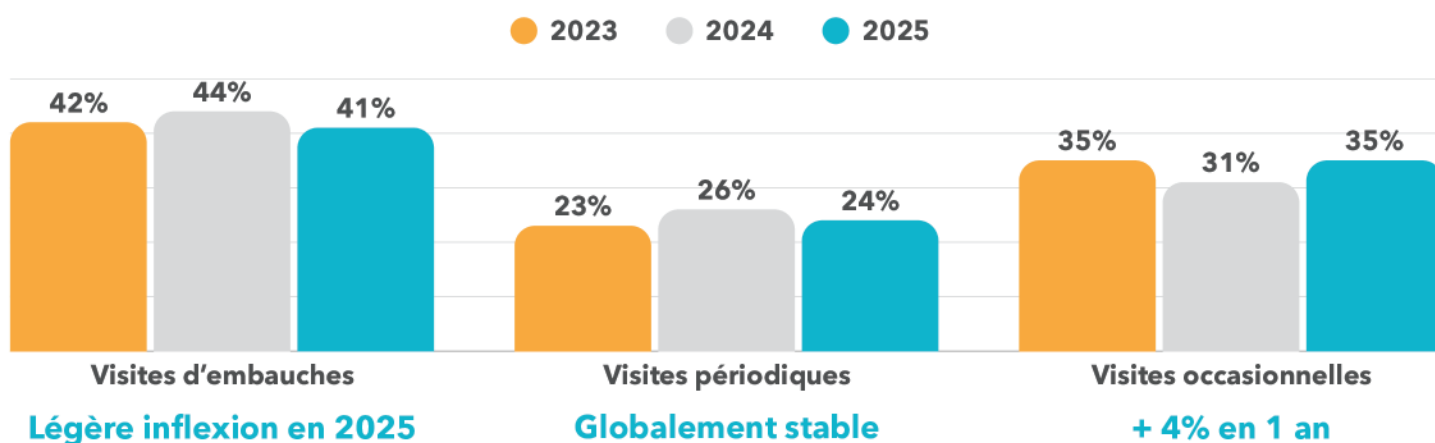


42 710 réalisés par
un médecin du travail
37 966 entretiens infirmiers

1 443 téléconsultations
(↗ par rapport à 2024)

76 167 examens complémentaires
réalisés en interne
1 660 examens complémentaires
prescrits

Répartition et évolution des visites



Conseils d'aménagements de poste proposés par les médecins du travail



Les aménagements au poste de travail sont en forte augmentation : **11 381 en 2025** contre 10 504 en 2024 (+8,34%).

Il s'agit d'aménagements de poste permettant le maintien dans l'emploi en cas de problématique de santé, qu'elle soit temporaire ou durable.

Prévention

de la désinsertion professionnelle.

696 dossiers adressés

à la Cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle (CPDP)



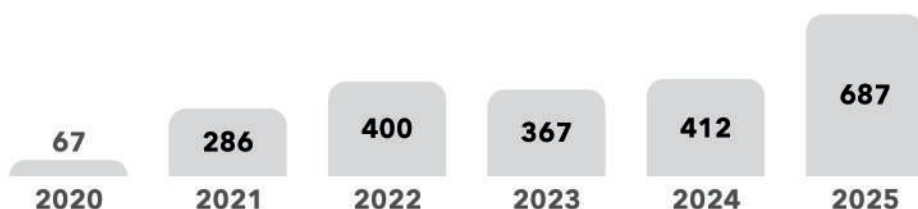
185 salariés ont bénéficié d'un accompagnement complet

7 mois durée moyenne de cet accompagnement

54 actions de prévention et de sensibilisation organisées en matière de PDP

124 adhérents touchés

Évolution des demandes d'intervention de la CPDP

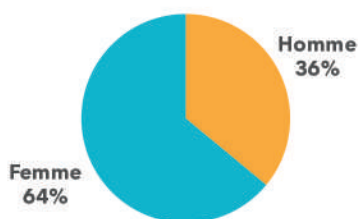


+ 69%

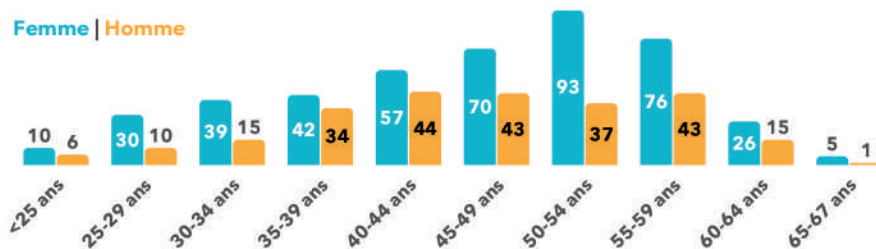
(↑ par rapport à 2024)

Secteurs d'activité les plus représentés : grande distribution, aide à la personne, nettoyage (pénibilité de ces postes soumis à la manutention, au port de charges et aux gestes répétitifs, etc.).

Répartition des salariés : sexe et tranches d'âge



Femme | Homme



➔ **Plus de la moitié des salariés adressés à la CPDP en 2025 sont des femmes. La majorité des salariés pris en charge se situe à mi-carrière.**

Enjeu : anticiper les risques de désinsertion professionnelle liés à l'allongement de la vie professionnelle et à l'usure professionnelle.

Actions de prévention collectives sur le maintien en emploi animées par la CPDP

> **Chaque mois, un programme est établi par la CPDP :**

- Plusieurs ateliers conçus pour les salariés : **115 participants en 2025** ;
- Un atelier spécial adhérents « Encore des restrictions ?! Je ne peux plus gérer » : **69 ont été concernés en 2025.**

> **93 actions** (webinaires, réunions, forums, etc.) menées en partenariat : Assurance Maladie, CARSAT, Cap Emploi, FASTT-FAFTT, CPTS, APEC, Avenir Actifs, ESRP, MDPH, MDS Secteur, Réseau Initiative, Région Sud.



NOTRE OFFRE SPÉCIFIQUE



Entrepreneur,
indépendant,
chef d'entreprise,
artisan,
commerçant,
profession libérale

Et si vous faisiez
le point
sur vos besoins
de santé ?

Depuis 2024, l'AIMSMT13 ainsi que plusieurs SPSTI et partenaires dans les Bouches-du-Rhône mettent à disposition « e-Amarok » : un outil digital ergonomique pour évaluer soi-même sa santé professionnelle.

Majorité des répondants en 2025 :

- Des femmes : 60,8%
- Âgés entre 45-55 ans : 39,5%
- Secteurs d'activité des services : 31,7%

Principaux « stresseurs » :

1. Surcharge de travail : 65,09%
(66% en 2024)
2. Pression fiscale : 43,2%
(27% en 2024)
3. Absence de personnel : 37,87%
(39% en 2024)

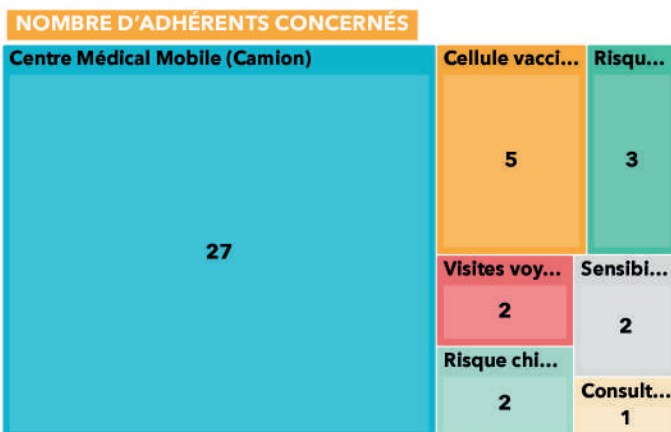
NOTRE OFFRE COMPLÉMENTAIRE

42 prestations

en 2025. En ↗ : + 3 par rapport à 2024

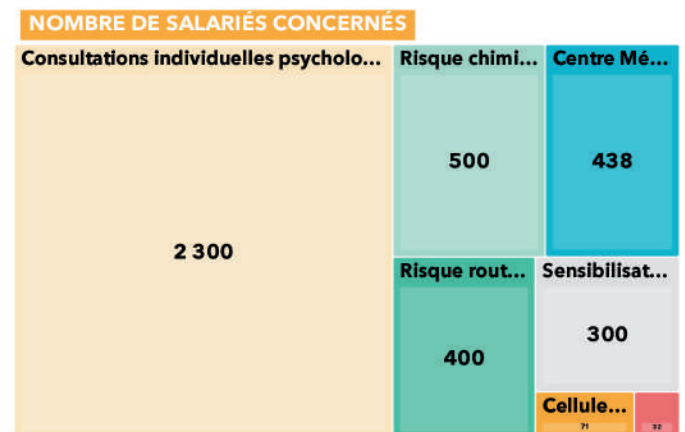
LÉGENDE :

Centre médical mobile Cellule vaccination Risque routier Visites Voyage
Risque chimique Sensibilisation TMS Consultations individuelles psychologues



Top 3 (nombre d'adhérents concernés) :

- Centre médical mobile (27)
- Cellule vaccination (5)
- Sensibilisations au risque routier (3)



Top 3 (nombre de salariés concernés) :

- Consultations individuelles psychologues (2 300)
- Risque chimique (500)
- Centre médical mobile (438)

État des engagements et des partenariats.

- **14 janvier** : signature du CPOM 3^{ème} génération 2025/2029 avec la CARSAT et la DREETS.
- **20 mai** : l'AIMSMT13 invitée à représenter les SPSTI à l'AG de la CPTS Actes Santé (Marseille 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements).
- **15 octobre** : participation en partenariat avec ST Provence au Forum des Entrepreneurs « Forever Young » de l'UPE13 à l'Orange Vélodrome.
- **6 novembre** : journée d'étude sur les CPOM avec tous les SPSTI de la région (volets 2 et 3).
- **14 novembre** : séminaire des directeurs ADMDP - MAP (logiciel Mon Approche Prévention) au siège de l'AIMSMT13.
- **25 novembre** : participation à la journée des réussites RSE et à la Soirée des Trophées des transitions et de la RSE au World Trade Center de Marseille.



ASMI

Service Social en Santé au Travail.

L'année 2025 confirme la présence de l'ASMI dans le cadre des consultations sociales et au sein de la CPDP de l'AIMSMT13 : un dispositif bien ancré, identifié et pleinement intégré au parcours d'accompagnement proposé aux salariés.



Temps forts

2025.



“

Mieux vaut **PRÉVENIR** que guérir

”

L' AISMT13, votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) dans les Bouches-du-Rhône, à vos côtés pour mettre en place une prévention durable, pour la santé et la sécurité des travailleurs du territoire.

PLUS D'INFOS SUR NOTRE SITE
WWW.AISMT13.FR

